



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/020

**OBJET : PARTICIPATION SUR L'ACHAT GROUPÉ DES
MASQUES**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 39

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 15

Date de convocation : 6 janvier 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 6 janvier 2021

**Le 12 janvier de l'année deux mille
vingt et un à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de Montesquieu,
légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PÉREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	P	
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme LAGARDE, secrétaire de séance.
Le procès-verbal du 25 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/020

OBJET : PARTICIPATION SUR L'ACHAT GROUPÉ DES MASQUES

Vu les statuts de la Communauté de communes de Montesquieu et notamment l'article 3-2-3 « Action sociale d'intérêt communautaire »,

Vu la commande de masques effectuée le 25 mars 2020 par la Communauté de communes de Montesquieu dans le cadre d'un groupement de commande généré par la Région et les départements de nouvel Aquitaine,

EXPOSE

La pandémie de Covid-19 a provoqué une explosion globale de la demande de masques dont la Chine, fournissait, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) plus de la moitié de la production mondiale.

Par décret n°2020-190 du 3 mars 2020 relatif aux réquisitions nécessaires dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19, le gouvernement a réquisitionné tous les stocks de masques détenus par « toute personne morale de droit public ou de droit privé ».

Des stocks ont ainsi été envoyés dans toute la France mais, prioritairement destiné aux personnels soignants, aux malades et plus généralement à tous ceux qui étaient en « première ligne », leur nombre est demeuré insuffisant.

La Communauté de communes de Montesquieu s'est ainsi engagée dans un achat groupé de masques de protection au bénéfice de ses communes, notamment, et au titre de la solidarité humaine et territoriale.

Dans ce cadre, le Département a facturé l'ensemble des achats commune par commune. Pour autant la Communauté de communes prendra en charge selon le tableau ci-après :

Destinataires	Quantités	Montants
Saint-Morillon	500	431,89
Isle-Saint-Georges	1000	863,78
Beutiran	1000	863,78
Ayguemorte-les-Graves	1100	950,16
Saint-Médard-d'Eyrans	2000	1727,56
Saucats	2000	1727,56
Saint-Selve	2500	2159,45
Castres-Gironde	3000	2591,34
Cabanac-et-Villagrains	3000	2591,34
Martillac	3500	3023,23
La Brède	5000	4318,90
Léognan	5000	4318,90
Cadaujac	5000	4318,90

Le montant total de l'achat s'élève à **23 886,79 euros** (vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-six euros et soixante-dix-neuf centimes) pour un nombre total de masques de 39 100.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/020

**OBJET : PARTICIPATION SUR L'ACHAT GROUPÉ DES
MASQUES**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve la prise en charge par la Communauté de communes de Montesquieu de cet achat pour un montant de 23 886,79 euros (vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-six euros et soixante-dix-neuf centimes),
- Prévoit les crédits nécessaires au budget afférent,
- Autorise le Président à prendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 12 janvier 2021

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

